PRÉFÈTE
DE LA CREUSE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

SYNDICAT DES EAUX
CREUSOISES

agence de l'eau
Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr

Guéret, le vendredi 18 juillet 2025

Dossier de presse

# Signature de l'accord de territoire* entre le Syndicat des Eaux Creusoises et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

## vendredi 18 juillet 2025

# Signature de l'accord de territoire* de la Creuse

**L'eau, une priorité partagée : la Creuse et l'agence de l'eau actent un nouvel engagement territorial pour un montant de travaux estimé à 56 millions d'euros financés par l'agence de l'eau à hauteur de 30 millions.**

**Ce 18 juillet 2025 à Guéret, un accord de territoire est signé, pour renforcer la stratégie de résilience déjà initiée en Creuse.**

**Porté par le Syndicat des Eaux Creusoises (SEC 23) et accompagné par la Préfète de la Creuse, ce programme de 56 millions d'euros sur trois ans – dont plus de la moitié financée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne – vise à sécuriser durablement l'alimentation en eau potable, à encourager la sobriété en eau et la préservation de la qualité face aux effets du changement climatique.**

## Un territoire sous forte tension hydrique

En 2022, la sécheresse a touché 63 % de la population creusoise. Et dès ce début d'été 2025, la vigilance sécheresse est activée.

Face à ces tensions croissantes sur la ressource la Préfète de la Creuse, les services de l'État et le Syndicat des Eaux Creusoises (SEC 23), ont décidé de renforcer leur stratégie de résilience.

Ils ont défini avec l'agence de l'eau un accord de territoire qui établit un programme d'actions sur 3 ans, en cohérence avec les priorités du 12e programme d'intervention de l'agence.

Cet accord de territoire 2025-2027 fait suite à un premier accord de résilience signé en 2023 et s'inscrit dans la continuité du Schéma départemental Alimentation en Eau Potable et du Plan Eau gouvernemental.

**Contact presse - Cabinet de la Préfète**
Bureau Départemental de la Communication Interministérielle
Gaëlle LIOPÉ, Cheffe du bureau
Portable : 07 88 41 64 38 - Tél service : 05 55 51 58 95 - Courriel : gaelle.liope@creuse.gouv.fr -
Courriel service : pref-communication@creuse.gouv.fr - www.creuse.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelacreuse - twitter.com/Prefet23

## Un programme structurant et collectif

L'accord 2025-2027, signé entre le SEC 23, ses adhérents, le Conseil Départemental de la Creuse, la Préfecture de la Creuse, la Banque des Territoires et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, s'inscrit dans une dynamique déjà installée.

En effet, le bilan de l'accord de résilience, signé en 2023, est très positif avec **l'accélération de la structuration de la maîtrise d'ouvrage sur l'eau potable** : l'émiettement des structures compétentes a fondu en passant de 67 à 43 en 18 mois, grâce notamment, à un nombre important de communes ayant adhéré à des syndicats existants.

Les actions en faveur des économies d'eau sont au rendez-vous : **12 700 récupérateurs d'eau sur 13 000 prévus, 36 133 têtes émettrices sur compteurs de facturation sur 21 000 prévues, 58 km de réseaux fuyards déjà traités en 18 mois**.

Enfin, des opérations structurantes ont été engagées pour 2,5 M€ d'aides dans des territoires ruraux encore très morcelés sur la compétence AEP (CC Pays Dunois, CC Porte de la Creuse en Marche) afin de sécuriser l'approvisionnement.

## Ce nouvel accord de territoire impulse un programme d'actions sur 3 ans qui vise à :

- Intensifier la sécurisation d'approvisionnement de l'eau potable
- Accélérer et finaliser les économies d'eau et réduire les prélèvements
- Amplifier les initiatives de facturations adaptées à la lutte contre les surconsommations auprès de tous les consommateurs (usagers domestiques, industriels, agriculteurs)
- Améliorer l'efficacité des ouvrages de production et de distribution d'eau potable (réduction des fuites)
- Explorer les possibilités de la REUT sur un territoire rural continental
- Accompagner les gouvernances locales et finaliser la structuration de la maîtrise d'ouvrage

Des enjeux de préservation de la qualité de la ressource autour des captages d'eau potable dégradés et de restauration de zones humides ont également été ajoutés à cet accord.

## Un engagement fort de l'agence de l'eau

L'agence de l'eau Loire-Bretagne finance plus de la moitié du programme d'actions (54,3%), avec une aide de 30,8 millions d'euros.

Ce soutien permettra notamment de remplacer des conduites fuyardes, d'installer des systèmes de télérelève, de lancer des interconnexions stratégiques et de protéger les zones humides et les captages dégradés.

**Contact presse - Cabinet de la Préfète**
Bureau Départemental de la Communication Interministérielle
Gaëlle LIOPÉ, Cheffe du bureau
Portable : 07 88 41 64 38 - Tél service : 05 55 51 58 95 - Courriel : gaelle.liope@creuse.gouv.fr -
Courriel service : pref-communication@creuse.gouv.fr - www.creuse.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelacreuse - twitter.com/Prefet23

## Le SEC : une instance Creusoise mobilisée pour l'avenir

**Un territoire de 132 communes, 65 200 habitants, soit 56 % de la population creusoise, 4 000 km² concernés :** l'accord couvre un vaste périmètre. Il s'appuie sur une gouvernance renforcée et une implication croissante des acteurs locaux et des services de l'État.

**Objectif :** atteindre 70 % de la population départementale couverte par le SEC 23 d'ici fin 2027.

Cet accord de territoire incarne une volonté collective de faire face, ensemble, aux défis du changement climatique et de garantir, pour les années à venir, une eau potable de qualité et en quantité suffisante pour tous les Creusois.

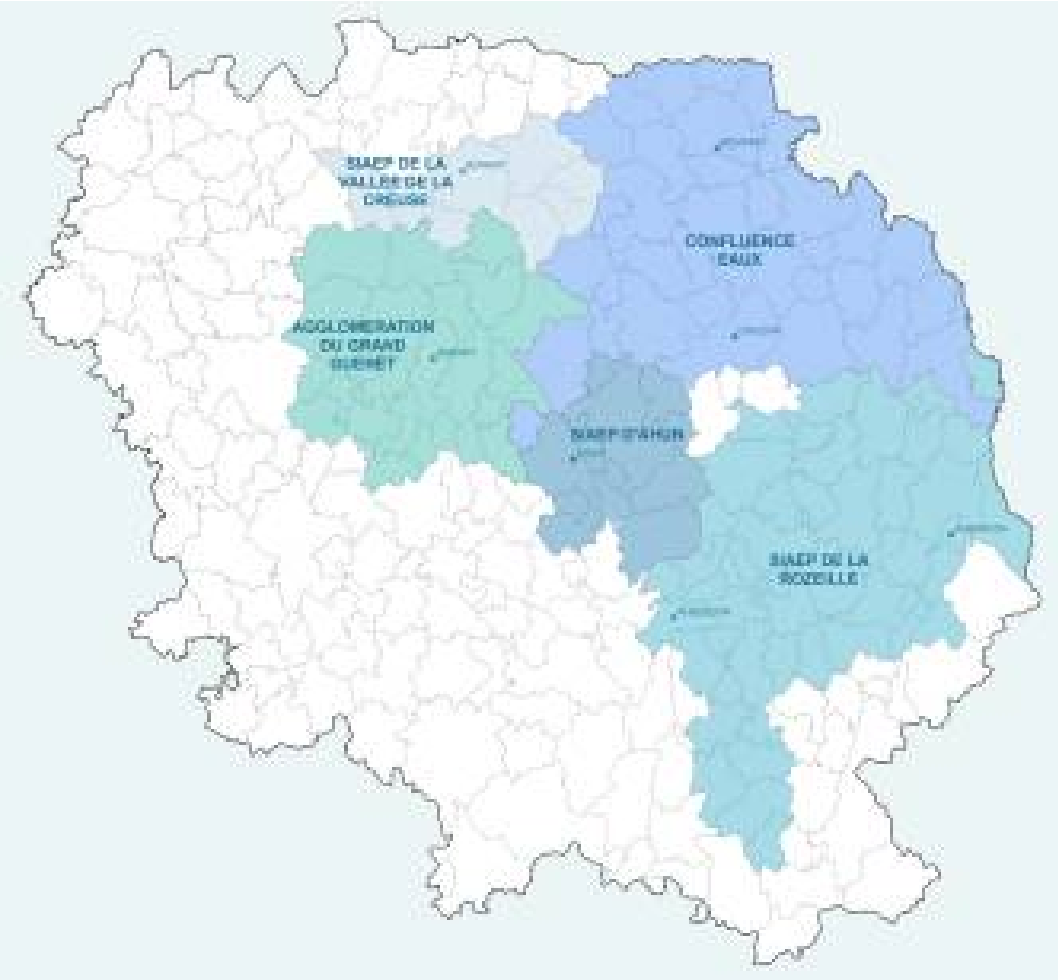


**Contact presse - Cabinet de la Préfète**
Bureau Départemental de la Communication Interministérielle
Gaëlle LIOPÉ, Cheffe du bureau
Portable : 07 88 41 64 38 - Tél service : 05 55 51 58 95 - Courriel : gaelle.liope@creuse.gouv.fr -
Courriel service : pref-communication@creuse.gouv.fr - www.creuse.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelacreuse - twitter.com/Prefet23

# Projet Nord Creuse

## OBJECTIFS

Alimenter le SIAEP de Vallée de la Creuse

Alimenter le SIAEP d'Ahun

Sécuriser l'Agglomération du Grand Guéret

## CREATION D'OUVRAGES

Prise d'eau dans la retenue de Champsanglard

Unité de traitement à proximité

Plus de 50 km de canalisations d'adduction

Station de reprise

Réservoir de stockage

18 280 abonnés concernés

**Contact presse - Cabinet de la Préfète**
Bureau Départemental de la Communication Interministérielle
Gaëlle LIOPÉ, Cheffe du bureau
Portable : 07 88 41 64 38 - Tél service : 05 55 51 58 95 - Courriel : gaelle.liope@creuse.gouv.fr -
Courriel service : pref-communication@creuse.gouv.fr - www.creuse.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelacreuse - twitter.com/Prefet23

# Projet Sud Creuse

## OBJECTIF

Sécuriser le SIAEP de la Rozeille

## CREATION D'OUVRAGES

Prise d'eau dans la retenue des Combes

Plus de 20 km de canalisations d'eau brute

Station de reprise

10 500 abonnés concernés

**Contact presse - Cabinet de la Préfète**
Bureau Départemental de la Communication Interministérielle
Gaëlle LIOPÉ, Cheffe du bureau
Portable : 07 88 41 64 38 - Tél service : 05 55 51 58 95 - Courriel : gaelle.liope@creuse.gouv.fr -
Courriel service : pref-communication@creuse.gouv.fr - www.creuse.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelacreuse - twitter.com/Prefet23

*** Accords de territoire :**
**un outil sur mesure pour accélérer la transition écologique des bassins**

Le 12e programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne place **l'adaptation au changement climatique**, **la restauration de la qualité de l'eau** et **la sobriété dans les usages** au cœur de son action. Les accords de territoire sont précisément pensés pour répondre à ces enjeux transversaux.

L'accord de territoire repose sur un principe simple : construire une feuille de route partagée entre l'agence et un territoire – bassin versant, EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), parc naturel régional, département… – en croisant les enjeux locaux avec les priorités du programme d'intervention. Loin d'un outil figé, il s'adapte à la diversité des contextes locaux et s'appuie sur une dynamique d'acteurs, animée sur plusieurs années. Il s'agit de **favoriser une action coordonnée et structurante** sur l'ensemble du cycle de l'eau, en associant collectivités, acteurs économiques, associations et services de l'État autour d'objectifs opérationnels et chiffrés.

L'agence s'engage à accompagner les projets identifiés par un soutien financier renforcé, ciblé sur les actions les plus efficaces.

## A Propos de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

**Contact presse - Cabinet de la Préfète**
Bureau Départemental de la Communication Interministérielle
Gaëlle LIOPÉ, Cheffe du bureau
Portable : 07 88 41 64 38 - Tél service : 05 55 51 58 95 - Courriel : gaelle.liope@creuse.gouv.fr -
Courriel service : pref-communication@creuse.gouv.fr - www.creuse.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelacreuse - twitter.com/Prefet23

## Contacts Presse :

**Cabinet de la Préfète de la Creuse**
Gaëlle LIOPE / Pauline PANET
Tél service : 05 55 51 58 95
pref-communication@creuse.gouv.fr
Responsable communication / Assistante communication

**Agence de l'eau Loire-Bretagne**
Stéphanie BLANQUART
Portable : 07 64 67 40 84 - Tél. fixe : 05 49 38 56 93
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr
Directrice- adjointe de la Délégation Poitou Limousin

## En partenariat avec :